COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food RAAF

Avis à Manifestation d'Intérêt

Sélection d'un consultant individuel

Sélection d'un Consultant Assistant en passation des marchés en appui à l'équipe de passation des marchés de l'ARAA

Référence : ARAA/FSS/2020/SCI/19

Date de publication : 0 3 JUIL 2020

Date limite de Dépôt : 24 JUL 1920 Durée de la mission : Six (6) mois

Nombre d'année

d'expérience : 05 Années d'expériences minimum.

I- Contexte

L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO a pour mandat « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole régionale en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ». Elle assure la fonction de structure technique spécialisée, de maîtrise d'ouvrage déléguée des projets et programmes de l'ECOWAP/PDDAA. L'ARAA assure actuellement la coordination de la mise en œuvre de 13 projets et programmes régionaux dont 5 sont déjà clôturés.

Dans le cadre du renforcement de capacités de l'agence, la Coopération espagnole a financé le Projet d'Appui à la Politique agricole régionale. Le projet se focalise sur deux composantes : (i) la composante établissement de l'ARAA et (ii) la composante mise en œuvre en œuvre les actions innovantes dans le domaine de filets sociaux de sécurité alimentaire. La mise en œuvre de la composante établissement de l'ARAA a pour ambition de doter l'agence de capacités technique nécessaires pour la bonne exécution de sa mission. Dans cette optique l'unité technique a été mise en place pour la supervision technique des projets.

La bonne exécution des activités des projets dépend du respect des délais des procédures de passation des marchés et de la célérité dans le traitement des dossiers de marchés. Or, le personnel réduit de l'équipe de passation des marchés ne permet pas de traiter dans les délais requis les différents marchés au niveau de l'agence. Aussi, dans le cadre du Projet Appui à la Politique Agricole régionale, la Coopération espagnole a donné son avis favorable pour étoffer l'équipe de passation de marchés pour le compte du budget 2020

A cet effet, l'ARAA souhaite faire le recrutement d'un Consultant assistant en passation des marchés dédié pour appuyer l'équipe de l'ARAA en charge de la passation des marchés.

II- Tâches et Responsabilités

Sous la supervision du Responsable de la Passation des Marchés de l'ARAA, l'assistant en passation des marchés aura la responsabilité de :

- Mettre à jour le plan de passation des marchés au moins une fois l'an et chaque fois que de besoin;
- Procéder au classement et à l'archivage de tous les documents et dossiers de Marchés;
- Assister au suivi des activités de la passation des marchés, y compris des délais, afin de pouvoir identifier rapidement les sources potentielles de retard;
- Rédiger des Demandes de Manifestation d'Intérêt, des Appels à Propositions et d'en assurer la publication;
- S'assurer de la qualité des spécifications techniques et des termes de référence produits par les responsables techniques;
- Préparer des dossiers d'appels d'offres, des demandes de cotations et des demandes de propositions;
- Rédiger les marchés/contrats entre l'Agence et : les consultants, les fournisseurs et prestataires Sélectionnés;
- Produire périodiquement la situation des marchés et contribuer aux aspects de passation des marchés;
- Assurer l'encadrement ou éventuellement le secrétariat des commissions ou des sous-commissions d'analyse;
- Exécuter toute tâche ou mission liée à la passation de marchés assignée par la hiérarchie.

III- Qualifications / Expériences

- Un diplôme supérieur en Administration, passation des marchés, droit, Finances, Commerce, Economie ou domaines connexes (BAC+3);
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences dans le domaine de la passation des marchés et une bonne connaissance du secteur de l'agriculture dans la région ouest africaine.

IV- Compétences

- Il/elle doit avoir de solides connaissances en passation des marchés en générale, et des règles de procédures de passation des marchés des institutions internationales, publiques et des Partenaires Techniques et Financiers (UE, AECID, AFD, DDC-Coopération Suisse);
- Avoir des connaissances en passation des marchés de la CEDEAO serait un atout;
- Il /elle doit avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe;
- Avoir la maîtrise des logiciels de passation des marchés serait un atout.

V- Langue

Avoir la maitrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

VI- Lieu, Durée et début de la mission

Le consultant sera basé à Lomé au Togo, au siège de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation. La mission démarrera dans les 7 jours au plus tard suivant la signature du contrat de prestation de service intellectuel et ce pour une période de 6 mois

VII-Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires;
- Trois références professionnelle (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques)
- Copie du diplôme le plus élevé en comptabilité/Finance ou gestion ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

VIII- Dépôt des candidatures

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

83, Rue de la Pâture, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « Candidature, Assistant en passation des marchés /ARAA) »

Ou par email à l'adresses ci-dessous :

procurement.consultants@araa.org

En objet : « Consultant Assistant en passation des marchés/ARAA »

NB: Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention: « Consultant, Assistant en passation des marchés/ARAA » ne seront pas considérés.

IX- Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définit dans le Code des marchés publiques de la CEDEAO. Une séance d'interview sera organisée sur la base d'une short liste de consultants présélectionnés. Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Executifus Er ARAARAAF SALIFOU Ousseini